

Les services publics ambulants, une solution pour le Sahel ?

L'étude en bref.

Objectifs de l'étude :

- Réhabiliter l'utilité sociale de l'État à travers sa capacité à délivrer des services publics dans un contexte de crise à la fois sécuritaire, de scepticisme et de crainte, voire de rejet, notamment au Mali et, dans une moindre mesure, au Burkina Faso.
- Documenter les contraintes de délivrance et d'accès aux services publics pour les populations peu ou mal desservies (éloignement, mobilités économiques...) ou empêchées (raisons socio-culturelles, sécuritaires...).

Caractéristiques de l'étude : Une étude multi-pays

- ✓ Dans un espace saharo-sahélien à cheval sur le Burkina Faso, le Mali et la Mauritanie.
- ✓ Avec trois zones d'études non frontalières très hétérogènes : i) la région de Fada N'Gourma au Burkina Faso ii) la région de Gao au Mali iii) la région du Hodh El Chargui en Mauritanie ;
- ✓ Qui a mobilisé une équipe pluridisciplinaire de 17 chercheurs et experts internationaux et nationaux ;
- ✓ Qui a combiné une approche analytique et opérationnelle croisée, complétée par une étude cartographique.



Dans 22 localités des 3 pays cibles.



441 entretiens individuels



21 focus group

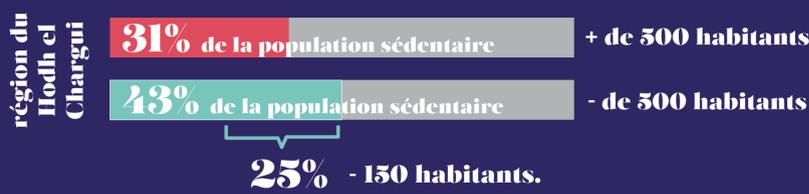
Résultats de l'étude :

1. Généraux

- ✓ Quasiment l'ensemble du spectre des services publics est présent dans les 3 zones de l'étude. Toutefois si leur couverture est effective au centre, elle est faible en périphérie ;
- ✓ Extension d'un phénomène de « service public de ville » qui va à rebours des politiques de décentralisation.

2. En contexte

- ✓ **En Mauritanie**
 Dans la région du Hodh el Chargui : situation particulière qui allie sédentarisation et éparpillement des localités. La couverture des services publics présente des faiblesses.



Si la mobilité des services publics peut pallier certaines difficultés, la sédentarisation de la région pose des défis aux collectivités territoriales (transfert de compétences, rôle dans l'administration de ces nouvelles localités, ressources propres, partenariats, etc.)



✓ Au Mali et au Burkina Faso

Logique caractérisée par une couverture effective des services publics au centre et faible en périphérie, encore plus accentuée à cause du contexte insécuritaire.

Représentation sociale de l'Etat

Au Mali et Burkina Faso

parce que l'insécurité a accentué la mauvaise gouvernance, l'exigence à l'égard de l'Etat est particulièrement grande. A la déficience de l'Etat, s'ajoute la défiance des usagers à l'égard des services publics. La légitimité sociale de l'Etat est remise en cause en raison de son incapacité à garantir la sécurité et la paix.



En Mauritanie



les usagers ont confiance en l'Etat (même s'il ne s'agit pas d'une confiance aveugle).

Toutefois, l'étude démontre un constat commun dans les 3 zones de l'étude en matière de représentation sociale de l'Etat : les critiques portent sur les agents de proximité et non sur la puissance publique elle-même, dont tous réclament le retour.

Dans les 3 zones, la délivrance et la performance des services publics se heurtent à la problématique des distances.



Des distances géographiques :

Comment assurer la couverture géographique des services publics dans une région semi-désertique de 182 700 km² dans le Hodh Charghi, ou de 170 000 km² dans celle de Gao ?



41 Centres de Santé Communautaire de la Région de Gao sont situés en moyenne à 88,5 km de l'unique hôpital public situé dans la capitale régionale.



Des distances économiques :

Quelques faits : Dans le Hodh el Charghi, si certains actes de santé sont gratuits comme le forfaits obstétrical, l'hôpital coûte en revanche très cher et tout y est payant, de la consultation aux médicaments, lorsque ceux-ci sont disponibles.



Des distances structurelles :

En plus des coûts directs et indirects supportés par les usagers pour accéder aux services publics, s'ajoute une « distance structurelle » liée à la mauvaise répartition du personnel, l'absentéisme et des infrastructures peu adaptées au climat.



Les enseignants sont obligés d'écourter l'année scolaire pour échapper aux périodes de grandes chaleurs dans les 3 zones de l'étude.



Des distances culturelles et psychologiques :

La « distance culturelle » liée à l'analphabétisme, l'ignorance des droits de l'utilisateur, le choix de la tradition, la culture ou la religion, qui s'articule bien souvent avec la « distance psychologique » : sentiment d'infériorité ou manque de confiance en soi dus aux discriminations liées à l'origine ethnique, de classe, de genre, etc.

Pistes prometteuses existantes/à développer à l'échelle des 3 pays



Les marchés forains : en Mauritanie, dans chaque zone de la wilaya, chaque jour de la semaine, il y a un marché dans une localité où les populations et les commerçants des autres localités viennent pour vendre ou acheter des produits de différentes natures et des animaux. Un espace d'accès multi-services pourrait être aménagé le jour du marché pour permettre un accès à divers services publics : soins ambulatoires et à la vaccination, services d'Etat civil, services de la justice (y compris traditionnelle), etc. A moyen terme, cette expérience pourrait évoluer pour bâtir des centres multiservices fixes auxquels pourraient s'ajouter un accès à l'eau, l'éducation, les télécommunications et l'énergie dans regroupements de localités.



La mise en service de stations radio FM rurales, qui pourraient, en plus de donner accès à l'information nationale et régionale (peut être un relais de Radio Mauritanie pour les journaux d'information), faire de la sensibilisation et de l'éducation sanitaire, permettre un accès à des leçons, notamment pour les élèves des classes d'examen nationaux mais plus globalement un accès à l'éducation, à la sensibilisation et vulgarisation agricole mais aussi sur les questions de l'élevage.



La mise en place d'un système décentralisé d'alerte en temps réel sur les défaillances des infrastructures : ce système informatisé décentralisé d'alerte pourrait avoir des passerelles avec les mobiles (SMS et messages vocaux) pour permettre de recevoir les informations en temps réel sur le dysfonctionnement ou la défaillance de services ou infrastructures publiques.